

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 11 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mmes Michèle FAVRE D'ANNE, Chantal PASSET, MM. Gilles GOLLIET, Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 4 mai 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Benjamin DELOCHE, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

N° 2023/060 - AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE LE LONG DU FIER – AVENUE D'ANNECY

La commune de THÔNES a lancé une consultation pour les travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable le long du Fier – avenue d'Annecy (phase 1).

Il s'agit d'un marché public qui a été relancé à la suite d'une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général.

Le mode de passation du marché est une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Il est décomposé en deux lots :

- Lot n°1 : voirie, réseaux divers et enrobés
- Lot n°2 : mobilier et espaces verts.

M. le Maire rappelle que l'estimation prévisionnelle globale des travaux était de :

- Lot 1 - VRD enrobés : 597 651,40 € HT (dont 18 359,00 € HT pour la tranche optionnelle)
- Lot 2 - mobilier espaces verts : 102 989,50 € HT

.../...

Considérant l'avis donné par la Commission Commande Publique qui s'est réunie le 2 mai 2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessous :
 - Lot 1 – Entreprise EUROVIA ALPES SAS pour un montant de 567 614,94 € HT dont 14 694,00 € HT pour la tranche optionnelle
 - Lot 2 – Entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant de 85 713,05 € HT
- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes les mesures pour assurer la bonne exécution des marchés ainsi que leur résiliation éventuelle et à signer tous les documents y afférents.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 12 mai 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Benjamin DELOCHE

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MAI 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **16 MAI 2023**

THÔNES, le

16 MAI 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

